



BSV n°07-18 le 28 mars 2018 (Semaine 13)

Le réseau Colza Normandie est constitué de 95 parcelles dont 80 ont été visitées au moins une fois depuis la reprise. 60 parcelles ont été observées cette semaine.

Les températures sont redevenues favorables à la croissance et au développement de la culture. Le stade D2 est majoritairement observé cette semaine.

Un nouveau déplacement de charançons de la tige du colza a été observé ce week-end. **Le ravageur a été piégé dans près de 60 % des cuvettes** et le risque est à prendre en compte car les femelles sont probablement suffisamment matures pour pondre.

Bien qu'à nouveau freinée par des conditions météo défavorables, l'activité des méligèthes est en légère augmentation suite au week-end propice à la sortie des insectes. Apportez une vigilance toute particulière aux colzas les plus stressés (hydromorphie, dégâts larvaires, faible rythme de croissance, etc.).



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

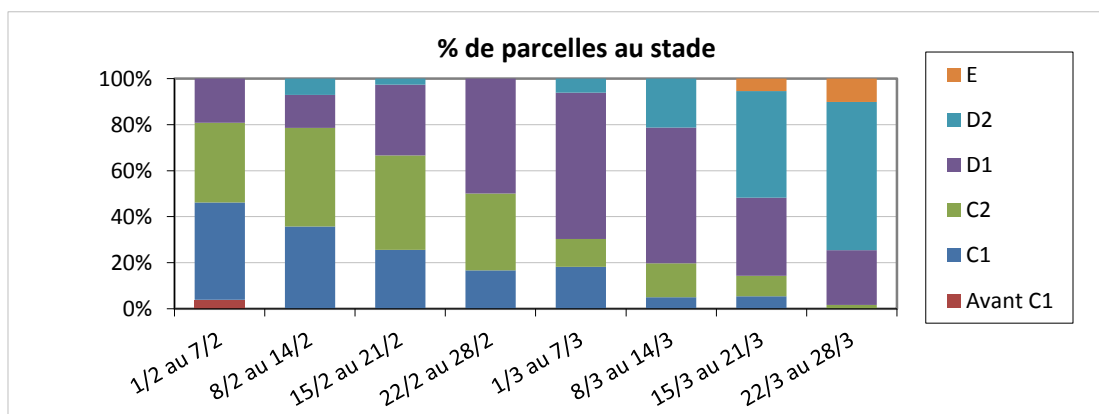
Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



Apparition des inflorescences secondaires



Le stade D2 est majoritaire d'après les observations de ce début de semaine. Quelques parcelles sont au stade E. la variété précoce Es Alicia – utilisée pour attirer les méligèthes - a commencé à fleurir dans certaines parcelles du réseau.

Rappel sur le repérage des stades

Stade D2

Inflorescence principale
dégagée, inflorescences
secondaires visibles



Stade E

Boutons séparés, les
pédoncules s'allongent



Stade F1

Premières fleurs ouvertes sur
50 % des plantes



Photos Terres Inovia

Poursuite du vol de charançon de la tige du colza – risque à prendre en compte

Observations

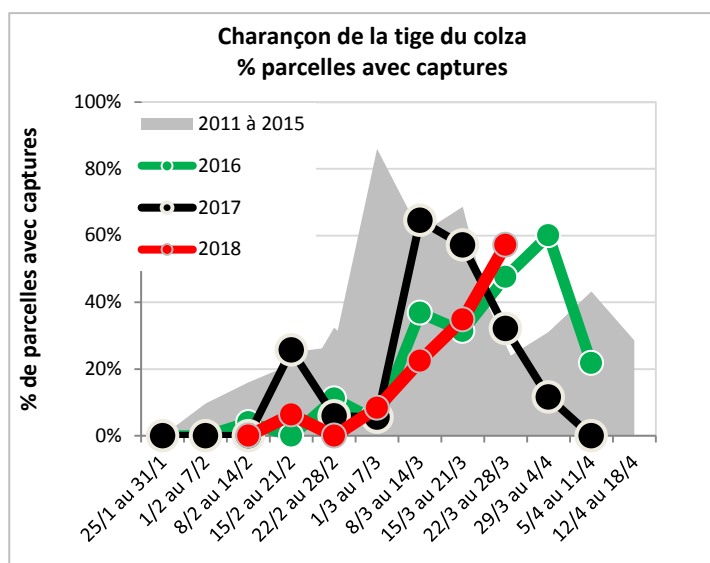
32 des 56 cuvettes relevées cette semaine ont capturé le ravageur, soit 57 % des situations.

La météo du week-end dernier a été propice aux vols du ravageur.

Dans les pièges positifs, le nombre de captures varie de 1 à 20 charançons de la tige du colza, la moyenne est de 3,6 (identique à la semaine dernière).

Consultez le BSV n°3 pour vous aider à bien identifier le ravageur.

Le charançon de la tige du chou (non nuisible) a quant à lui été piégé dans 30 % des cuvettes contre 15 % la semaine précédente (1 à 3 prises ; moy =1,6 par piège « positif »).



Charançon de la tige du colza

Nombre de captures du 21 au 27/03/2018



Charançon de la tige du colza

Nombre de captures du 14 au 20/03/2018



Charançon de la tige du colza

Nombre de captures du 7 au 13/03/2018



Période de risque

La période de risque conjugue la présence de femelles aptes à pondre et la présence de colza aux tiges principales tendres. **La période de risque principal commence au stade C2 et se prolonge jusqu'au stade E. Le colza est exposé à ce jour, d'autant plus que les tiges sont en pleine croissance et les femelles aptes à pondre.**

Analyse de risque vis-à-vis du charançon de la tige

Du fait du stade observé cette semaine, le colza est toujours exposé au risque. Les femelles sont probablement aptes à pondre.

Le risque est à prendre en considération. Il est en augmentation cette semaine et il se pourrait bien que l'on soit au pic de vols à un moment où les tiges sont sensibles.

Pour mémoire : La seule présence du ravageur dans une parcelle est considérée comme un risque. Ce sont les pontes des femelles qui sont préjudiciables à la culture (les pontes ont lieu 8 à 10 jours en moyenne après l'arrivée des femelles en parcelle). Les dépôts d'œufs provoquent une désorganisation des tissus qui composent la tige.

Les piqûres « pleine tige » déposées en phase d'élongation vigoureuse (conditions poussantes) provoquent de plus gros dégâts (éclatements de tiges). La nuisibilité est conditionnée par l'état du colza, le nombre de piqûres et la dynamique de croissance des tiges. Toute piqûre - même assez haute et/ou tardive - participe à amoindrir la fonctionnalité de la circulation de sève dans la tige et sensibilise la plante au stress hydrique



Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, DRAAF NORMANDIE FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI et les producteurs

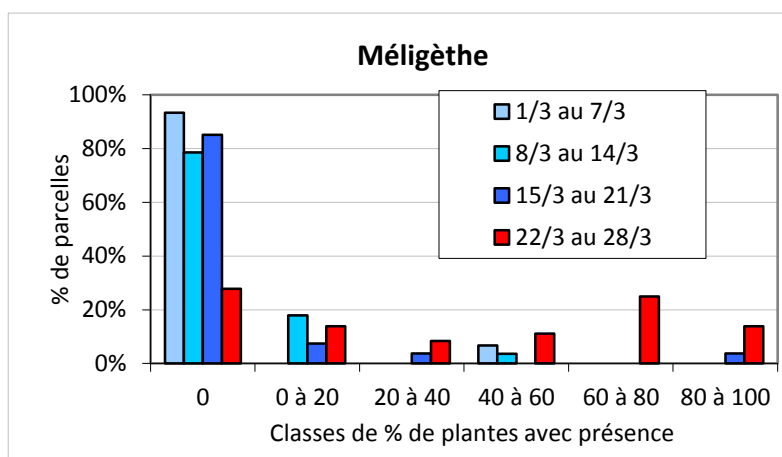
Méligèthes présents mais peu actifs du fait des conditions défavorables

Observations

L'insecte a été repéré sur plantes dans 26 parcelles sur 40 observées (soit 65 % des cas contre 25 % la semaine précédente).

Dans les parcelles avec méligèthes, les niveaux d'infestation varient de 1 à 100 % de plantes porteuses (moyenne = 60%, contre 36 % semaine précédente).

Dans les parcelles avec comptages précis d'insectes, on enregistre de 0,5 à 5 méligèthes par plante. Tous stades confondus, la moyenne est égale à 2,3 méligèthes/plante (identique à la semaine précédente). Il y a une grande disparité de niveaux de présence selon les situations.



Période de risque

Du stade D1 au stade F1 - floraison engagée.

Seuils indicatifs de risque

La nuisibilité des méligèthes est liée à l'importance des populations conjuguée à l'offre alimentaire (boutons, pollen) et aux capacités de compensation de la culture : allongement des pédoncules portant les boutons, développement des inflorescences, vigueur des plantes et conditions pédoclimatiques.

La gestion de ce ravageur consiste à maintenir la population à un niveau acceptable pour que la floraison puisse s'engager franchement et que les capacités de compensation puissent s'exprimer au maximum.

Plus la culture est vigoureuse, plus elle peut faire face à des attaques de méligèthes, même importantes.

Un seuil unique n'est donc pas suffisant pour décider ou non d'une intervention. La notion de seuil doit être déclinée selon le contexte :

Etat de la culture	Seuil indicatif de risque en fonction du stade de la culture	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza handicapé , peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations *	1 méligèthe/plante	2-3 méligèthes/plante
Colza sain et vigoureux , bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée. Reportez la prise de décision au stade E	6-9 méligèthes/plante

*températures faibles, risque stress hydriques à floraison, dégâts parasitaires ou accidents climatiques antérieurs, sols superficiels, etc.

Analyse de risque méligèthes

- 17 parcelles sur 30 au stade D1-D2 dépassent le seuil « colza handicapé » de 1 méligèthe par plante.
- Aucune parcelle au stade E n'atteint l'un ou l'autre des seuils de risque méligèthe.

Le risque est modéré mais en augmentation depuis la semaine dernière. Il reste très variable et inféodé à chaque situation parcellaire. Les insectes étant très mobiles, l'observation réalisée un jour peut évoluer dans le temps à la baisse comme à la hausse. Il est donc important de faire un contrôle de présence avant toute gestion du risque.

Les conditions actuelles (vent, averses) ne jouent pas à l'avantage de l'activité des insectes. L'appréciation de l'état du colza est autant essentielle que l'observation, à l'échelle de la parcelle, du niveau de présence du ravageur sur plantes.

Les colzas les moins aptes à compenser (avec accidents climatiques et sanitaires) mériteront une vigilance d'autant plus accrue.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, DRAAF NORMANDIE FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI et les producteurs



Très légère évolution de la cylindrosporiose – risque faible dans l'ensemble

Sur 57 parcelles ayant fait l'objet d'observation de cylindrosporiose depuis 3 semaines, 21 indiquent la présence de la maladie (de 5 à 30 % de plantes avec symptômes dans ces situations) principalement dans l'Est de Seine-Maritime et Nord-Ouest de l'Eure.

La maladie n'a que très peu évolué depuis 15 jours.

Ci-contre, les observations géolocalisées réalisées cette semaine



Les abeilles butinent, protégeons les !

A l'approche de la floraison, respectez les bonnes pratiques phytosanitaires :

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
- Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Prochain BSV Colza 4 avril 2018

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, DRAAF NORMANDIE FREDON HAUTE-NORMANDIE, LEGTA DE CHAMBRAY, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI et les producteurs